PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2013

L'an deux mil treize, le vendredi 27 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Monnet, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

Délibération 051/2013 : "subventions à caractère social" (cf. 035/2013); voir "pv 023/2012"; voir "pv 032/2011"; "il manque le rapport 35, mais celui-ci va être revoté vendredi 27 septembre, ce sera un annule et remplace".

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL

Mme BORDE présente le rapport.

Des erreurs se sont glissées dans la délibération 35/2013.

Il est donc proposé d'annuler cette dernière et de la remplacer dans les termes suivants

	2012	<u>2013</u>
ALPHA	947 €	961 €
APAEI Essonne sud	591 €	600€
SECOURS CATHOLIQUE	947 €	962€
SECOURS POPULAIRE	478.€	480 €
MAISON DES ANCIENS	1 844 €	1 872 €
VIE LIBRE	480 €	487 €
VMEH		100 €

Vu les propositions présentées par la Commission Vie Sociale, Considérant les erreurs dans la délibération n°35/2013 sur ces mêmes subventions APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE,

ANNULE la délibération 35/2013.

ATTRIBUE, les subventions suivantes pour l'année 2013 :

1.6%	2012	<u>2013</u>
ALPHA	947 €	961 €
APAEI Essonne sud	591 €	600 €
SECOURS CATHOLIQUE	947 €	962 €
SECOURS POPULAIRE	473 €	480 €
MAISON DES ANCIENS	1 844 €	1 872 €
VIE LIBRE	480 €	487 €
VMEH		100 €